Le Citoyen

N° 002 Avril - Mai - Juin 2017

Bulletin trimestriel d'informations de la commune de Dschang, cette publication vous est offerte avec l'appui du PNDP

EDITORIAL

SM Beaudelaire Donfack
Maire de la commune de Dschang

Rien à cacher

Comme nous l'avons promis le trimestre passé, nous revenons ce jour à votre rencontre. Et avant d'aller plus en aval dans la présentation des missions de ce bulletin, édité avec le concours du Pndp, permettez-nous de revenir quelque peu en amont, pour faire un commentaire sur l'ensemble des moyens de communication que nous mettons au service de notre action. Parmi les moyens-médias, les radios locales viennent en tête, car elles occupent une place de prédilection. Sur deux d'entre elles, radio Yemba et radio Nghieh-Lah, nous possédons des tranches d'antenne qui noud sont réservées. La presse écrite nationale et la presse cybernétique sont également très sollicitées. Suivant l'ampleur de l'événement concerné, nous faisons par moment recours à des chaînes de télévision locale et nationale. Comme toute institution soucieuse de son image de marque et n'ayant rien à cacher, nous sommes présents sur les réseaux sociaux et disposons d'un site internet. Ils ont pour adresses respectives : «Commune de Dschang» et «www.commune-dschang.org».

Suivant les exigences du moment, nous recourrons aussi souvent à des moyens-hors médias. Au nombre de ceux-ci, il y a la communication de groupe. A ces moments, nous profitons alors de nos autres casquettes pour passer tel ou tel message à tel ou tel autre groupe, lors de diverses phases de la vie sociale et culturelle. Nous avons aussi des plages de communication ciblée. Celle-ci s'inspire des méthodes de marketing direct et met en œuvre : le phoning, le mailing, le whatsapping et le bon vieux courrier lettre.

Pour revenir aux missions de votre bulletin «Le Citoyen», nous voulons en cette occasion insister sur sa double fonction. Dans un premier temps, il est un canal que nous utilisons en complément des autres, pour vous aider à avoir une idée plus ou moins complète, des résultats que les populations attendent de notre mandature. Et comme l'écho d'un cri lancé dans une grotte, nous souhaitons en retour recevoir vos observations, avis et opinions, par le biais des Conseillers municipaux de vos zones d'habitation, qui sont chargés d'organiser des lectures groupées.

C'est en réalité sur le rôle de feed-back que repose toute l'importance de cet autre moyen de communication. En comptant sur votre disponibilité ainsi que sur celle de vos Conseillers à jouer le jeu, nous vous souhaitons bonne lecture et à bientôt.

Directeur de publication :
SM Donfack Beaudelaire
Conseil éditorial :
SM Donfack Beaudelaire, Pr Temgoua Emile, Dr Bipélé K. Jacques, Fomegan Lekelem, Foulifack Ide Bernadette
Rédacteur en chef : Kenfack Roch
Relecture : Carlos de Bordeaux, Kenfack Roch
Comité de rédaction : Roch Kenfack, Elise Rose Chegan, Joel Sagne, Henri Donfack, Modeste Mékui
Email : communededschang@yahoo.fr
Site web : commune-dschang.org

ACTUALITÉ COMMUNALE

P.2

PNDP dans la commune

Les travaux d'actualisation du Plan Communal de Développement (PCD) avancent

INVESTISSEMENTS

P.2

Exécution du BIP dans la Menoua

FOCUS

P.3

La Menoua a fêté les travailleurs

ACTUALITÉ COMMUNALE

Plus de visibilité dans l'usage des ressources humaines

Le chef de bureau de Ressources humaines vient d'élaborer deux documents, afin d'aider le maire à mieux utiliser son personnel. Il s'agit du «Job description» et du «Plan de formation des personnels communaux».

Tout au long du mois de juin 2017, le chef de bureau des Ressources humaines (BRH) de la commune de Dschang a élaboré deux importants documents à même d'aider le magistrat municipal à avoir une réelle visibilité dans la gestion de la matière grise mise à sa disposition. Ces documents sont : le «Job description» et le «Plan de formation des personnels communaux». Tout est parti d'un constat fait sous plusieurs angles, qui va des personnels oisifs aux doublons dans l'exécution des tâches, en passant par l'absence de dispatching ordonné dans la répartition du travail…

De plus, en échangeant avec les employés, il s'est avéré que, pour la plupart, ceux-ci ne maîtrisaient pas les missions dévolues à leurs postes de travail. Ainsi, pour la mise au point ce document qui précise les tâches de chacun, le chef de BRH s'est inspiré du décret d'octobre 2009 portant emplois types communaux, et de la délibération municipale du 13 novembre 2009 portant description des fonctions. Quelques documents techniques ont aussi aidé à enrichir le travail.

La démarche fut complètement différente pour la mise au point de l'autre élément. Le chef de BRH a tout à la fois pris en compte les spécificités propres à chaque poste, le profil de base des personnes affectées à ces postes, la validation des acquis de l'expérience exprimée par les intéressés. Ce second outil de travail a permis d'identifier les besoins en formation. La tâche, qui n'est pas encore bouclée, se poursuit et s'achèvera avec la recherche des offres et opportunités de stages de renforcement des capacités.

Henri Donfack

PNDP dans la commune

L'actualisation du plan communal de développement avance

Il en est de même pour les études de faisabilité technique liées à la réalisation de trois importants projets d'infrastructures.

Tout au long du deuxième trimestre 2017, le Cadre communal de développement (CCD) a, entre autres, mené deux activités essentielles grâce à des financements du Programme national de développement participatif (PNDP). En début avril, une de ces activités a porté sur l'actualisation proprement dite du Plan de développement communal (PCD) de Dschang. Autour de cette activité encore en cours, trois actions ont été menées. Il s'est agi d'établir le Diagnostic de l'institution communale (DIC), de poser le Diagnostic de l'espace urbain communal (DEUC), de faire la Planification villageoise.

Cette dernière action a consisté à regrouper les populations en un lieu, pour leur poser une série de questions : qu'est-ce qui existe chez vous à ce jour ? que peut-on faire pour vous aider davantage ?... Cet entretien avait pour but de séparer les problèmes, selon que les meilleures solutions sont endogènes ou exogènes.

En fin de ce même mois d'avril, la seconde activité a porté sur les études de faisabilité technique de plusieurs ouvrages, à réaliser dans la commune : construction du marché du village Fotetsa, électrification du village Ndenkop, adduction d'eau potable avec système de réserve au Centre de santé intégré de Fotsem-Lessing. Tout comme la précédente activité, celle-ci est en cours d'achèvement.

Elise Rose Chegan

INVESTISSEMENTS

Execution de l'investissement public dans la Menoua :

Dschang : un budget de 395,8 millions FCfa pour 2017

Pour la même année budgétaire, la Menoua a reçu une dotation financière de 2.943.594.000 FCfa. De cette enveloppe, 22 projets seront réalisés à Dschang.

Le Comité départemental de suivi de l'exécution du budget d'investissement public (BIP), dans la Menoua, pour le compte de l'exercice budgétaire 2017, s'est réuni le vendredi 21 avril. L'honorable Placide Nguefack, président de cette instance, empêché, la séance a été présidée par la vice-présidente Lucienne Ateufack, coordonnatrice du Centre international bilingue d'accueil et d'encadrement des enfants vulnérables Atela (CIBAEEVA). Dans son mot d'ouverture, elle a tenu à remercier le préfet de la Menoua pour lui avoir «de nouveau renouvelé sa confiance, dans l'animation du Comité de suivi du BIP».

Cette journée a été principalement consacrée à l'information des membres, sur le contenu de la programmation inscrite au journal des projets 2017. Il a en effet été constaté que l'essentiel des projets est encore en phase des procédures administratives. Et le taux global d'exécution physique en est une claire illustration : il se chiffre à près de 2,6%. Tous modes de gestion confondus, départemental et délégations automatiques (gestion directe par les communes), ce taux a porté sur 162 projets, correspondant à une enveloppe d'un peu moins de 3 milliards (2.943.594.000) FCfa.

Entraves

Tout au long des échanges, il a été relevé des obstacles causés par des maires. Les plus constants ont pour noms le faible engouement à collaborer avec les ingénieurs et les sectoriels, dans l'exécution des projets issus des ressources transférées, la forte propension à réaliser des projets en régie, avec pour conséquence l'accumulation des retards dans les étapes de contractualisation et d'exécution. L'exploitation du Journal des projets du BIP 2017 a permis d'identifier les projets attribués à la commune de Dschang, par délégations automatiques. Leur nombre se chiffre à 22, et correspond à une enveloppe budgétaire de 395,8 million FCfa.

Etalés sur tout le territoire communal, ces projets couvrent divers aspects de plusieurs secteurs d'activités de la vie socio-économique. Lesdits secteurs sont aussi variés que la santé, l'éducation, l'aide aux couches vulnérables, l'éclairage public, l'entretien routier, l'adduction d'eau potable, la promotion de l'excellence agricole, la réalisation d'ouvrages d'art, la construction d'abattoir, la réhabilitation de pistes agricoles et l'appui à la lutte contre les emballages plastiques.

Roch Kenfack

Un 1er mai sur fond de revendications

La 131ème édition de la Fête internationale du travail, célébrée le 1er mai 2017, avait pour thème : «Dialogue social, croissance économique et cohésion nationale».

Pour la circonstance, l'incontournable parade des travailleurs a dévoilé, sur le macadam de Dschang, les secteurs d'activité des défilants. Plusieurs carrés de ce défilé étaient constitués de femmes et d'hommes en tenues estampillées du logo de la commune de Dschang, aux côtés de celui du 2ème Prix national-FEICOM des «Meilleures pratiques de développement local».

Selon la configuration syndicale dominante au sein des entreprises du département, quatre personnalités ont eu droit à la parole. Tout en souhaitant «une bonne et paisible fête à ses hôtes», le maire de la commune de Dschang, ville hôte des cérémonies, SM Beaudelaire Donfack, a dit à l'endroit des travailleurs : «J'ose croire que vos engagements professionnels, au sein des différentes structures qui vous emploient, seront de nature non seulement à consolider la paix sociale si chère au chef de l'Etat, architecte et artisan infatigable d'un Cameroun moderne, fort et indivisible, mais aussi d'induire de belles performances pour ces entreprises.»

Intervenant en 2ème position, le président départemental de la Confédération syndicale des travailleurs du Cameroun (CSTC) pour la Menoua, Etienne Sontia, a, après avoir défini les concepts, reformulé le thème de l'édition en une interrogation : «Quel est l'impact du dialogue social sur le développement économique de notre pays ?» De l'aveu de cet orateur, son interrogation a eu pour écho une autre question : «Que peut-on faire dans la violence et le désordre ?» Conscient de la réponse évidente, M. Sontia a remercié le gouvernement de la République et les employeurs compréhensifs ayant apporté des solutions à certains problèmes des travailleurs, dans plusieurs secteurs d'activités. Relisant ensuite le même thème à la lueur pâle de l'actualité sociopolitique dans les régions anglophones de notre pays, il a conclu que tout ce qu'on y vit désormais au quotidien «est bien la conséquence d'une absence initiale de dialogue, entre les partenaires sociaux». D'où l'importance du dialogue pour lutter contre le désordre, la violence et éviter la guerre.

Déplorant l'attitude de l'Etat, qui ne réagit qu'après des grèves, il a lancé cette mise en garde : «Si ce mode d'expression est la meilleure manière de se faire entendre au Cameroun, sachons que le cas des travailleurs des collectivités territoriales décentralisées n'est qu'une bombe à retardement. Trop lésés par l'application de la plus mauvaise grille salariale de ce secteur, ces salariés sont aujourd'hui prêts à un mouvement de grève et n'attendent plus que le mot d'ordre de la Confédération.» Illustrant son propos, il s'est demandé comment comprendre «qu'on rencontre, dans nos communes, des temporaires avec plus de quinze ans d'ancienneté». Joignant sa parole à celle de son homologue de la Confédération syndicale autonome du Cameroun (CSAC), qui s'est exprimé juste après lui, Etienne Sontia a «invité l'Etat à convoquer d'urgence des rencontres pour la négociation des conventions collectives des secteurs : boulangerie, santé privé, enseignement privé». Comme un seul homme, les présidents de la CSTC et de la CSAC ont souhaité «voir l'Etat anticiper sur les grèves pour un développement harmonieux de notre société.»

Prenant la parole à son tour le préfet de la Menoua, Confiance Ebune Balungeli, a répondu aux syndicats dans une posture tout aussi offensive : «L'Etat travaille selon les objectifs qu'il s'est fixé, et jamais les grèves ni les menaces ne le pousseront à agir.» Pour lui, «c'est dans le calme et la concertation permanente que les travailleurs peuvent œuvrer, à la prospérité de leurs entreprises et, partant, au développement du Cameroun». Argumentant pour démontrer «les bonnes dispositions du gouvernement à rechercher la paix sociale et le bien-être des camerounais», il a cité, entre autres : le relèvement du montant des prestations familiales fournies par l'Etat, le versement de subventions étatiques aux organisations syndicales. Concluant d'un ton assuré et rassurant, le «chef de terre» du département a affirmé qu'«avec le même état d'esprit, l'Etat va s'attaquer à la grille de salaires des agents communaux ainsi qu'à la question des conventions collectives».

Roch Kenfack

L'Etat travaille

«Peut-on comprendre qu'on ait des agents communaux tempo-

PAGE PRATIQUE

Pourquoi privilégier les compostières communautaires.

Il faut traiter jusqu'à 1 000 Kg de matière fermentescible pour produire seulement 160 Kg de compost.

Il y a peu que Nantes, le partenaire stratégique à la coopération décentralisée, a suggéré à la commune de Dschang d'encourager les populations des zones rurales, à mettre en place des compostières familiales. Avec raison, car les déchets ménagers ici produits contiennent 80% de matière fermentescible. Mais à la place, l'exécutif a plutôt préféré la solution des compostières communautaires, pour des raisons pratiques évidentes. Techniquement, le rendement d'une opération de compostage est de 16%. Autrement dit, il faut traiter jusqu'à 1 000 Kg de matière organique, pour obtenir seulement 160 Kg de compost. Or au vu du mode de vie en milieu rural, il faudrait à une famille plusieurs années pour générer la tonne de déchets correspondant à ces 160 Kg de compost. Fort de ce constat, la préférence de SM Donfack Beaudelaire, maire, a porté sur le traitement collectif des déchets produits par un ensemble de plusieurs familles. Suivant la taille du groupe, plusieurs récoltes sont possibles en un an. Cette approche a l'avantage de stimuler les producteurs, qui goûtent en peu de temps aux fruits de leur travail. Naturellement, le compost récolté appartient aux membres du groupe.

Joël Sagne

ANNONCES

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Le directeur de l'Agence municipale de l'eau et de l'énergie (AMEE) a le plaisir de rappeler aux présidents des différents Comités locaux de gestion des points d'eau, ainsi qu'aux gestionnaires des toilettes publiques payantes de Dschang que, pour le compte du mois de mai, leur traditionnelle rencontre mensuelle est prévue le 31 mai 2017, à 9 heures 30 précises. Les travaux se tiendront au bâtiment "B", dans la salle des réunions des services techniques de la mairie de Dschang.

La présence effective de tous les membres est vivement souhaitée. Ils devront par ailleurs se munir des rapports d'activités écrits sur le modèle mis à leur disposition par l'équipe de l'AMEE.

Le directeur de l'AMEE

Mekui Georges Modeste